
POL4212— IDÉES POLITIQUES ET FÉMINISME
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
Hiver 2016

Hiver 2016

(3 crédits)

Professeur : Geneviève Pagé

Mercredi 9 h 30 -12h30

Courriel : page.genevieve@uqam.ca

13 janvier au 20 avril 2015

Descripteur

Les grands courants d'idées politiques (individualisme libéral, marxisme, anarchisme...) qui traversent la pensée féministe depuis la Révolution française. Apport et contributions du féminisme aux idées et théories politiques. Influences idéologiques, distanciation et autonomisation de la réflexion politique spécifique du féminisme et son évolution jusqu'à la période actuelle.

Présentation générale

Ce cours est un cours de théorie politique. Si vous voulez réussir dans ce cours, **les lectures préalables sont inéluctables**. De plus, ceci n'est pas un cours d'introduction. Par conséquent, je tiens pour acquis que vous avez déjà une base en théorie politique (POL1701 ou FEM1000) et que vous avez déjà appris à lire un texte théorique. Certaines lectures sont ardues, particulièrement dans leur traduction. Si vous préférez, vous pouvez vous référer aux versions originales en anglais. De plus, nombre de lectures complémentaires ne sont disponibles qu'en anglais. Un effort particulier a été fait pour trouver des sources en français, ce qui influence nécessairement la provenance et le contenu des textes choisis. Cela étant, j'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à parcourir le monde magique des idées et des pensées féministes pour y découvrir leur richesse, leur diversité et leur potentiel subversif encore actuel.

Objectifs d'apprentissage

De façon générale, le cours vise à donner aux étudiant·e·s une maîtrise des idées politiques développées et critiquées par les féministes et des enjeux entourant ces idées politiques.

De manière plus spécifique les étudiant·e·s pourront, à la fin du cours :

- Démontrer une maîtrise des principaux concepts et idées développés ou critiqués par les féministes
- Mettre en relation ces idées ou concepts en fonction des objectifs politiques et des contextes spécifiques
- Formuler une défense et une critique de ces principales idées politiques de manière appuyée
- Présenter ces défenses et critiques publiquement

Matériel pédagogique :

Afin de bien vous préparer pour les cours, vous devez **lire les textes à l'étude avant le cours**. Vous trouverez les textes obligatoires sur Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca/>), identifiés pour chaque semaine. Vous trouverez également dans le plan de cours des suggestions de lectures supplémentaires; seulement certains de ces textes seront disponibles sur moodle.

Évaluations

<u>Format</u>	<u>Pourcentage</u>
Participation en classe	10%
Activités en classe (3/4)	20%
Débat :	
Recherche et préparation	20%
Prestation en classe	10%
Travail final – Carte conceptuelle	40%

Participation en classe :

La participation en classe un élément essentiel au bon déroulement du cours et favorise les apprentissages collectifs. La note de participation n'est pas seulement établie sur la base de la présence au cours (bien que la présence soit essentielle pour la participation), mais bien sur la base de la qualité des interventions faites lors des discussions, des activités faites en classes, des interactions lors des débats et des échanges entre pairs. Il va sans dire que tous les débats et toutes les discussions, même lors de sujets polémiques, doivent demeurer à l'intérieur d'un cadre respectueux de toutes les personnes présentes.

Activités en classe (3/4)

Au cours de la session, différentes activités d'intégration des apprentissages seront faites en classes. Quatre de ces activités seront sujettes à évaluation et seront ramassées à la fin du cours. Vos trois meilleures notes seront comptabilisées et formeront 30 % de la note finale. Veuillez noter que vous devez être préparé.e.s en aillant fait et compris les lectures avant les cours. Vous devez également être présent.e.s au cours pour pouvoir faire les activités. Si vous êtes absent.e.s lors d'une activité, ce sera l'activité qui ne sera pas comptabilisée. **Aucune reprise ne sera possible pour les activités en classe**, et aucune exception ne sera faite pour la participation à ces activités.

Débat :

À presque chaque cours, nous aurons un débat entre deux équipes de 4 sur un sujet relié à la thématique du cours. Ce débat est préparé à l'avance par les membres de l'équipe. Deux parties seront évaluées : la préparation du débat (10 %) et la prestation du débat (10 %). Pour les deux parties, une note collective sera attribuée.

Préparation au débat :

Au moins **24 heures à l'avance**, vous devez soumettre un résumé de vos principaux arguments, des arguments anticipés de l'autre équipe et de votre réponse à ces arguments anticipés, le tout bien expliqué et soutenu par des références appropriées (voir le gabarit). Ce document sera utilisé pour évaluer votre préparation au débat.

Prestation du débat :

Une heure (60 min) sera allouée pour la prestation du débat. Tous les membres de votre équipe doivent participer au débat. Le débat se déroulera selon la forme suivante :

Bloc 1 Présentation des arguments – équipe A (6 min)
 Présentation des arguments – équipe B (6 min)
 Réponse équipe A (6 min)
 Réponse équipe B (6 min)

Pause

Rédaction de questions par les équipes dans la classe (5 min) + collecte des questions
Distribution de deux questions par équipe et préparation (en équipe) des réponses (5 min)

Bloc 2 Question 1 – équipe A (4 min)
 Question 2 – équipe B (4 min)
 Question 3 – équipe A (4 min)
 Question 4 – équipe B (4 min)

 Mot de la fin – équipe A (2 min)
 Mot de la fin – équipe B (2 min)

*Note : En cas de cours annulés dus à une grève ou une levée de cours, les débats seront repris avec la professeure comme seul public en dehors des heures de classe.

Travail final (à remettre à la semaine 15) – Carte conceptuelle

Le travail final devra être fait en équipe de 2 ou 3 (maximum). Il consiste à créer un réseau de concept (carte conceptuelle) avec les différents concepts vus au courant de la session. La première étape consiste donc à identifier les concepts pertinents. Ensuite, il faut relier les concepts à l'aide de marqueurs de relation. Vous devrez ensuite rédiger un travail de 4 à 8 pages définissant les concepts et expliquant les relations entre les concepts. Pour construire votre réseau de concept, vous pouvez utiliser différents logiciels disponibles en ligne (<http://cmap.ihmc.us> (gratuit) ou www.inspiration.com (essai de 30 jours gratuit)) ou à la main (en dessinant ou en collant vos concepts sur une feuille).

Plus de détails suivront au courant de la session. Sachez cependant que votre carte sera évaluée selon les critères suivants : Clarté de la carte, justesse des liens et des définitions, qualité et justesse des explications.

ATTENTION : Aucun plagiat ne sera toléré.

Autres consignes pour le cours :

- **L'utilisation des ordinateurs portable n'est pas permise** durant le cours. Les fichiers PowerPoint seront disponibles après chaque cours. Vous êtes tout de même encouragé.e.s à prendre des notes durant le cours. L'objectif est de faciliter les interactions entre les étudiant.e.s et avec la professeure.
- SVP, veuillez communiquer avec moi par courriel. Je ne réponds presque jamais au téléphone dans mon bureau et je prends rarement mes messages. Si vous voulez discuter, il est préférable de prendre rendez-vous par courriel. Veuillez également noter que je me donne le droit de prendre jusqu'à 48h pour répondre à vos courriels.
- Politique de retard : Pour des raisons d'équité, les travaux soumis en retard seront pénalisés de 5 % par jour de retard.
- L'utilisation de la féminisation dans les travaux est fortement encouragée. Vous pouvez vous référer au guide sur la féminisation compilé par la revue *FéminÉtudes* disponible <http://feminetudes.org/le-langage-nest-pas-neutre-petit-guide-de-redaction-feministe/>
- Afin de préserver les ressources naturelles de notre planète, l'impression des travaux recto verso est fortement recommandée. Svp reliez vos travaux avec une agrafe ou un trombone seulement (évitez les pochettes et autres reliures).
- Si vous souhaitez recevoir les commentaires sur votre travail final, svp joindre une enveloppe affranchie et libellée à votre nom.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine 1 (13 janvier) : Introduction

Présentation du plan de cours, de la philosophie d'enseignement et de la structure du cours.

Semaine 2 (20 janvier) : L'État et le pouvoir, le patriarcat

Lecture obligatoire :

- Delphy, Christine (1981). « Le patriarcat, le capitalisme et leurs intellectuelles » *NFQ*, vol. 1 no 2 : 58-74.

Semaine 3 (27 janvier) : Le privé et le public, construction de la modernité

Lectures obligatoires :

- Pateman, Carole (1988). « Le contrat social entre frères. » Reproduit dans *Repenser le politique* sous la direction de Françoise Collin et de Penelope Deutscher, p. 19-52. Paris : Campagne première/Les cahiers du Grif, 2004.
- Laure Bereni et Anne Revillard (2009). « La dichotomie "Public-privé" à l'épreuve des critiques féministes : de la théorie à l'action publique. » In *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions* sous la dir. de Pierre Muller et Réjane Sénac-Slawinski, p. 27-55. Paris, L'Harmattan.

Lectures complémentaires :

Lamoureux, Diane (2000). « Privé/Public ». In *Dictionnaire critique et féminisme*, sous la dir. de Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier, p. 185-190. Paris : Presses universitaires de France.

Perrot, Michèle (1998). « Public, privé et rapports de sexes. » Chap. in *Les femmes ou les silences de l'histoire*, p.383-391. Paris : Flammarion.

Peterson, V. Spike (1992). « Security and Sovereign States : What is at Stake in Taking Feminism Seriously? » In *Gendered States : Feminist (Re)Visions of International Relations Theory* sous la direction de V. Spike Peterson, p. 31-64. Boulder/Londres : Lynne Rienner.

Semaine 4 (3 février) : Le privé est politique : sexualité et politique

Lectures obligatoires :

- Millet, Kate (1971[1969]). « Théorie de la politique sexuelle » (sauf la section Anthropologie : mythe et religion) *La politique du mâle*, p. 37-61 et 70-74. Paris, Stock.
- Collectif [Des militantes du MLF] [s.d.] « Votre libération sexuelle n'est pas la nôtre! » reproduit dans *MLF textes premiers*, p.206-210. Paris, Stock, 2009.
- Picq, Françoise (1991). Extraits de « Entre nous soit dit » *Libération des femmes – Les années-mouvement*, p. 120-125 et 130-134. Paris, Éditions du Seuil.

Question pour le débat :

À déterminer

Semaine 5 (10 février) : Marxisme, socialisme et travail « productif »

Lectures obligatoires

- Holmstrom, Nany (2010). « Karl Marx : En quoi peut-il contribuer à comprendre le genre? » *Sous les sciences sociales, le genre* sous la dir. de Danielle Chabaud Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux et Eleni Varikas, p. 305-317. Paris, La découverte.
- Kollontai, Alexandra (1918 et 1921). « La famille et l'État communiste » et « La dernière esclave ». En ligne, <https://www.marxists.org/francais/kollontai/works/1918/11/famille.htm> et <https://www.marxists.org/francais/kollontai/works/1921/03/esclave.htm>
- Thévenin, Nicole-Édith (1980). « Introduction » *Féminisme et marxisme*. Journée « Elles voient rouge », 29 et 30 novembre, p. 3-17. Paris, Éditions tierce.

Lectures complémentaires (ces lectures peuvent également servir pour la semaine suivante):

Laurin-Frenette, Nicole (1974). « La libération des femmes » *Socialisme québécois*, no 24, 1^{er} trimestre : 47-62. Disponible en ligne :

http://classiques.uqac.ca/contemporains/laurin_frenette_nicole/liberation_des_femmes/liberation_texte.html

Beaudry, Lucille, Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain (dir.) (1990). *Un siècle de marxisme*. Québec, PUQ.

Federici, Silvia (2014[2004]). *Caliban et la sorcière : Femmes corps et accumulation primitive*. Paris, Entremonde.

Zetkin, Clara (1889). « La lutte pour la libération des femmes. » Discours à la Première conférence de l'internationale ouvrière. Disponible en ligne :

<http://www.particommuniste.be/index.php/notre-parti/29-acjj/124-la-lutte-pour-la-liberation-des-femmes>

Michèle Barrett et Mary McIntosh (1982). « Christine Delphy : Vers un féminisme matérialiste » *Nouvelles questions féministes*, no 4 : 34-49.

Delphy, Christine. « L'ennemi principal » In *L'ennemi principal, Tome 1*, p.31-55. Paris, Syllepse.

Question pour le débat :

Selon Engels, la libération des femmes serait liée à la révolution socialiste, seule capable d'abolir la propriété privée des moyens de production et de permettre aux femmes de participer de plein droit à la production sociale. L'abolition de la propriété privée permettrait-elle l'émancipation des femmes?

Semaine 6 (17 février) : Le salaire au travail ménager

Lectures obligatoires :

- Toupin, Louise (2014). « Introduction » *Le salaire au travail ménager : Chronique d'une lutte féministe internationale (1972-1977)*, p. 13-25 et p. 48-51, Montréal, Remue-ménage.
- Vandelac, Louise (dir.) ([1985] 1988). Extraits de *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*. Montréal, Éditions Saint-Martin.

Lectures complémentaires

Della Costa, Mariarosa (1973). *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*. Genève, Adversaire.

Benston, Margaret (1970[1969]). « Pour une économie politique de la libération des femmes » traduit et reproduit dans *Partisans* « Libération des femmes, année zéro », no 54-55 : 23-31.

Question pour le débat :

Dans un contexte d'austérité gouvernemental, mais également dans le contexte de la revendication pour un revenu minimum garanti, la revendication du salaire au travail ménagé est-elle encore pertinente et intéressante pour les féministes?

Semaine 7 (24 février) : L'éthique du Care

Lectures obligatoires :

- Gilligan, Carol (1986). (Extraits) *Une si grande différence*. p. 37-66. Paris, Flammarion.
- Laugier, Sandra (2010). « L'éthique du Care en trois subversions » *Multitudes*, vol 3, no 42 : 112-125.

Lectures complémentaires

Gilligan, Carol (2009). « Le care, éthique féminine ou éthique féministe? » *Multitudes* vol. 2, no 38-39 : 77-78.

Sophie Bourgault et Julie Perreault (dir.) (2015). *Le Care : Éthique féministe actuelle*. Montréal, Éditions du remue-ménage.

Papermanet, Patricia et Sandra Laugier (dir.) (2011). *Le souci des autres. Éthique et politique du Care*. Paris, EHESS.

Question pour le débat :

L'éthique du care est-elle une éthique féministe?

Semaine 8 (2 mars) : semaine de lecture

Semaine 9 (9 mars) : Standpoint et théorie située

Lectures obligatoires :

- Juteau-Lee, Danielle (1981). « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologies » *Sociologie et sociétés*, vol. 13, no 2 : 33-47.
- María Puig de la Bellacasa (2013). Extraits de « Le *standpoint feminism* : entre politique et épistémologie » dans *Politiques féministes et construction des savoirs*, p. 167-169 et 172-197. Paris, L'Harmattan.

Lectures complémentaires :

Narayan, Uma (2010[1997]) « Les cultures mises en questions, “occidentalisation”, respect des cultures et féministes du tiers-monde » [traduit de l'anglais par Emmanuelle Chauvet] reproduit dans *Cahier genre et développement*, no 7, p.469-500.

Mathieu, Nicole-Claude (1991[1985]). « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique » *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, p. 75-127. Paris, Côté-femmes.

Harding, Sandra (dir.)(2004). *The Standpoint Theory Reader*. New York, Routledge.

María Puig de la Bellacasa (2003). « Scientificté et politique aujourd'hui : un regard féministe ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 22, no 1 : 48-60.

Question pour le débat :

Les théories du point de vue situé nous permettent-elles de nous rapprocher de la vérité scientifique ou nous en éloignent-elles?

Semaine 10 (16 mars) : Féminisme Black, antiraciste et intersection des oppressions

Lectures obligatoires :

- Combahee River Collective (2008[1978]). *A Black Feminist Statement* (traduction française). Reproduit dans *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, p.59-73. Paris, L'Harmattan.
- Anzaldua, Gloria (2011[1987]). « La conscience de la Mestiza. Vers une nouvelle conscience. » [Traduit par Paola Bachetta et Jules Falquet] reproduit dans *Les Cahiers du CEDREF*, vol. 18 : 75-96.
- Rushin, Kate (1981). « The Bridge Poem » *This Bridge Called My Back* sous la dir. de Cherry Moraga et Gloria Anzaldua. Albany, NY, Kitchen Table : Women of Color Press.

Lectures supplémentaires :

hooks, bell (2015[1981]). *Ne suis-je pas une femme?* Paris, Flammarion.

Hamrouni, et Chantal Maillé (dir.) (2015). *Le sujet du féminisme est-il blanc?* Montréal, Remue-ménage.

Bilge, Sirma (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité » *Diogène*, vol 225, p.70-89.

Crenshaw, Kimberlé (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. » *The University of Chicago Legal Forum*, p.139-167.

(Pas de débat pour ce thème)

Semaine 11 (23 mars) : L'intersection des oppressions (2^e cours)

Lectures obligatoires :

- Moller Okin, Susan (2008[1999]) : « Le multiculturalisme nuit-il aux femmes? » *Raison publique*, no 9 : 11-27.
- Bilge, Sirma (2006). « Le dilemme genre/culture ou comment penser la citoyenneté des femmes minoritaires au-delà de la doxa féminisme/multiculturalisme? » In CSF (dir.), *Diversité de foi, égalité de droit, Actes du Colloque tenu les 23-24 mars 2006* (p. 89-99). Québec : CSF.

Lectures complémentaires :

À déterminer

Question pour le débat :

En mai 2008, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi no 63 modifiant la *Charte des droits et libertés de la personne* « afin d'affirmer expressément que les droits et libertés énoncés dans la charte sont garantis également aux femmes et aux hommes. »¹ Faut-il penser la liberté religieuse comme une menace pour les droits des femmes?

Semaine 12 (30 mars) : Le queer et le sujet politique « femme »

Lectures obligatoires :

- Butler, Judith (2005[1990]). Extraits de « Sujet de sexe, genre, désir » *Trouble dans le genre*. p. Paris, La découverte.
- Juteau, Danielle. « “Nous” les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. » *L'homme et la société*, no 176-177 (2010), p. 65-82.

Lectures complémentaires :

Lamoureux, Diane (1998). « Agir sans nous » *Les limites de l'identité sexuelle* sous la dir. de Diane Lamoureux, p. 87-108. Montréal, Éditions du remue-ménage, 1998.

Mayer, Stéphanie (2012). *Du « Nous femmes » au « Nous féministes » : l'apport des critiques anti-essentialistes à la non-mixité organisationnelle*. Montréal, UQAM (IREF).

Bastien Charlebois, Janik (2014). « Femmes intersexes. Sujet politique extrême du féminisme » *Recherches féministes*, vol. 27, no 1 : 237-255.

¹ PL-63 *Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*, 1^{ère} sess., 37^e leg., Québec, 2008. En ligne:

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2008C15F.PDF>

Question pour le débat :

Le « Nous femmes » est-il un sujet politique légitime?

Semaine 13 (6 avril) : Queer : la performativité du genre

Lectures obligatoires :

- Butler, Judith. « iv. Inscriptions corporelles, subversions performatives » et « Conclusion : de la politique à la parodie ». *Trouble dans le genre*. p. Paris, La découverte.
- Masson, Sabine et Léo Thiers-Vidal (2002). « Pour un regard féministe matérialiste sur le queer » *Mouvements* vol 2, no 20, p.44-49. Disponible en ligne : http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-mouvements-2002-2-page-44.htm#anchor_citation

Lectures complémentaires :

Lamoureux, Diane. « La réflexion queer : apports et limites » *Dialogues sur la troisième vague féministe* sous la dir. de Maria Nengeh Mensah, p. 93-103. Montréal, Remue-ménage.

Brossard, Louise (2005). « Trois perspectives lesbiennes féministes articulant le sexe, la sexualité et les rapports sociaux de sexe : Rich, Wittig, Butler », *Les cahiers de l'IREF*, n° 14, p. 29-35, 47-53, 73-88.

Namaste, Viviane. « Sex Change, Social Change : Reflections on Identity, and Institutions » Chap. in *Sex Change, Social Change : Reflections on Identity, and Institutions*, p.12-33. Toronto: Women's Press, 2001.

Bourcier, Marie-Hélène. « Foucault et après, théorie et politiques queers entre contre-pratiques discursives et politiques de la performativité », p. 175-194 dans *Queer zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Paris : Balland, 2001.

Butler, Judith (2009 [1993]). *Ces corps qui comptent : de la matérialité et des limites discursives du sexe*. Paris, Éditions Amsterdam.

Question pour le débat :

Le queer a-t-il tendance, comme l'affirme Lamoureux (2005 : 98), à désubstantialiser les rapports sociaux et ainsi à « gommer les oppositions et les rapports de force et à faire passer la lutte politique au second plan »?

Semaine 14 (13 avril) : Orientalisme et postcolonialisme

Lectures obligatoires :

- Mohanty, Chandra Talpade. « Sous le regard de l'Occident : recherche féministe et discours colonial [1984] » [traduction par Brigitte Marec] In *Sexe, race et classe : Pour une épistémologie de la domination* sous la direction de Elsa Dorlin, p. 149-182. Paris : PUF, 2009.
- Lazreg, Marnia. « Féminisme et différence. Les dangers d'écrire en tant que femme sur les femmes en Algérie » traduction de Christine Laugier, reproduit dans *Les Cahiers du CEDREF*, vol 17, 2010 : p. 73-105.

Lectures complémentaires :

Nader, Laura. « Orientalisme, occidentalisme et contrôle des femmes » *Nouvelles questions féministes*, vol. 25, no 1 [1989] 2005 : 12-24.

Parry, Benita (2004). « Resistance Theory/Theorizing Resistance or Two Cheers for Nativism » *Postcolonial Studies : A Materialist Critique*. London, Routledge, p. 37-54.

Narayan, Uma (2010[1997]) « Les cultures mises en questions, "occidentalisation", respect des cultures et féministes du tiers-monde » [traduit de l'anglais par Emmanuelle Chauvet] reproduit dans *Cahier genre et développement*, no 7, p.469-500.

Question pour le débat :

Peut-on étudier ou écrire sur l'Autre sans lui faire violence?

Semaine 15 (20 avril) : Activité d'intégration des apprentissages, Remise du travail final et évaluation du cours

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne**, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à cette description, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- **Politique no 16** : <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- **Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM** : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- **Gouvernement du Québec** : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence : 1-888-933-9007
- **Trêve pour Elles** : <http://trevepourelles.org/wp/>
Tél. : 514-251-0323
- **Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)** : <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- **Mouvement contre le viol et l'inceste** : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383